

Concours

Les voix de la procédure

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES



Document 1

Extrait étudié

RÉQUISITOIRE

Monsieur Lagane, Procureur du roi, marquis de Belesta, capitoul-gentilhomme.

10 juin 1784 au consistoire de Toulouse



Mairie de Toulouse, Archives municipales, FF828/4, procédure # CA2 DU 10 juin 1784

À vous messieurs les capitouls,

Le procureur du roi remontre que depuis **longtems** la nommée Catin Varenes **insulte les soeur(e)s Grises** de la paroisse de S[ain]t-Etienne presque toutes les **foix** que leur **ministère** charitable les oblige à aller dans son voisinage **voir des pauvres malades pour leur administrer des bouillons ou des remèdes**.

Ce n'est pas tout : outre les injures les plus horribles qu'elle vomit dans les rues contre certaines de ces soeurs, la Varenes en une occasion **s'arma d'un nerf de boeuf pour en frapper publiquement une desdites soeurs** et l'attendit pour ce dans une rue. En d'autres occasions, ladite Varenes est allée jusqu'à la maison de communauté desdites soeurs Grises au **fauxbourg** S[ain]t-Etienne les **injurier et les menacer de les maltraiter**.

Et, comme avant-hier elle **avoit menacé hautement** deux desdites soeurs qui vont en course pour les malades, d'aller **chès** elles pour les maltraiter, ces soeurs réclamèrent du secours, et en conséquence, ladite Varenes s'étant rendue ce matin à la maison des soeurs et les insultant selon son **train ordinaire**, la garde y est allée, l'a arrêtée et conduite en prison.

Mais, **attendu que** les soeurs Grises établies à Toulouse pour le service des pauvres malades ne cessent de remplir leur devoir à cet égard et de se distinguer par des traits de zèle et d'humanité que leur méritent la **reconnaissance** publique et spécialement la protection de la police soit dans leurs visites ou dans leur maison de communauté, qu'ainsi il est très important pour le bon ordre de réprimer, s'il y a lieu, la susdite Catin Varenes qui leur a si essentiellement manqué ; **c'est pourquoi que des faits ci-dessus il en soit enquis pour l'information faite, être statué ce qu'il appar[tien]dra.**

Activités pédagogiques

Aidez-vous du code des couleurs pour la réponse à certaines questions.



Compréhension du texte

1 – Quel nom porte la plaidoirie ? En quelle année a-t-elle lieu ? Où se tient-elle ? A qui s’adresse-t-elle ?

☞ Quoi ?.....

☞ Quand ?.....

☞ Où ?.....

☞ A qui ?.....

2 – Quel haut fonctionnaire de justice mène la plaidoirie ? Quels sont ses autres titres ?

☞

☞

3 – Qui est l’accusé ?

☞

Qui est la victime ?

☞

Quel est l’objet du délit ?

☞

.....

.....

4 – Que **demande** le procureur ?

.....
.....
.....

5 – Quelle est la **mission** des sœurs Grises ?

.....
.....
.....



Compréhension de la langue

Identifier le niveau de langue

6 – Dans quel registre de langue s’exprime le procureur ?

- Soutenu Courant Familier

Rétablir l’orthographe

7 – Observez l’orthographe des mots ci-dessous au XVIII^e siècle, puis après avoir indiqué leur nature, écrivez-les avec l’orthographe actuelle.

Orthographe du XVIII ^e siècle	Type de mot	Orthographe actuelle
Longtems		
Foix		
Fauxbourg		
Chès		
Reconnoissance		

Rétablir le vocabulaire

8 – D’après le sens du texte, quels mots utiliseriez-vous aujourd’hui pour remplacer ces mots et expressions du XVIII^e siècle ?

Mots et expressions du XVIII ^e siècle	Mots et expressions actuels
Ministère	
Train ordinaire	
Attendu que (encore utilisé de nos jours dans le langage juridique)	
Hautement	

9 – Qu’est-ce que nous montre ces changements sur la langue ?

- Les mots traversent le temps en se modifiant dans leur sens et leur emploi
- Les mots ne sont que les témoins d’une époque et meurent

Grammaire : réécriture

10 – Lisez cet extrait du réquisitoire puis réécrivez-le au style direct.

« [...]outre les injures les plus horribles qu'elle vomit dans les rues contre certaines de ces soeurs, un jour, Catin Varennes s'arma d'un nerf de boeuf pour frapper publiquement une des soeurs et l'attendit dans une rue. »

.....

.....

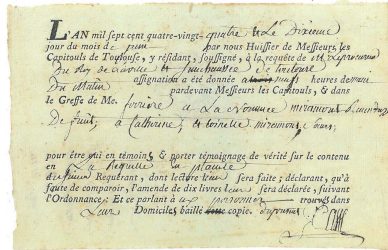
.....

.....

Document 2

DÉPOSITION DES TÉMOINS

12 juin 1784



Mairie de Toulouse, Archives municipales, FF828/4, procédure # 072, du 10 juin 1784



Recherche dans le texte

1 – Relevez dans le profil des témoins le nom des métiers disparus.

☞

☞

☞

2 – A l'appui du témoignage 2 et du quatrième paragraphe de l'interrogatoire (doc 2), citez deux châtiments pratiqués au XVIII^e siècle.

☞

☞



Compréhension du texte

3 – A quelle classe sociale appartiennent les témoins ?

- Noblesse
- Bourgeoisie
- Peuple

Concours – Les voix de la procédure : Document 4

4 – Les témoignages sont-ils :

concordants

discordants

5 – D’après les témoins, quel est l’objet de l’altercation entre Catin Varenes et la sœur Roze ?

.....

.....

6 – D’après les citations des témoins, le volume de paroles entre la sœur Roze et Catin Varenes est-il proportionné ? Que peut-on en déduire ?

.....

.....

7 – Selon le dixième témoignage, quelle est l’opinion de Catin Varenes sur les religieux. Justifiez votre réponse par des exemples précis tirés du texte.

.....

.....

.....

.....

8 – Décrire le portrait moral de Catin Varenes.

.....

.....

.....



Compréhension de la langue

Identifier le niveau de langue

9 – Dans quel registre de langue s’expriment Catin Varenes ? Soeur Roze ?

- Catin Varenes : Soutenu Courant Familier
 Soeur Roze : Soutenu Courant Familier

Rétablir la conjugaison

10 – Observez l’orthographe des verbes au XVIII^e siècle, puis réécrivez-les selon leur forme verbale actuelle.

Exemples de verbes conjugués au XVIII^e siècle	Quel est l’infinitif ?	Quelle est la forme verbale ?	Conjugaison actuelle
Il y avoit			
En alloint chercher			
Elle devoit			
Elle voyoit			
Ils étoit			
Elle regardoit			
Elle avoit été pendue			
Elle fairoit			

11 – Quelle diphtongue s’est transformée au fil du temps ?

☞

12 – Quels renseignements donnent ces exemples sur la langue ?

- La langue évolue en se modifiant dans la forme
- La langue meurt

Rétablir la construction de la phrase

13 – Réécrivez la phrase ci-dessous en faisant apparaître un lien de causalité.

« Varennes se mit dans une telle colère de cette réponse »

☞

Document 2

INTERROGATOIRE EN PRISON ET SUR LES CHARGES

par M. TOLLEMER, assesseur, rapporteur

13 juin 1784

1 - Qui mène l'interrogatoire ? Dans quel lieu ?

.....

2 - Quels nouveaux éléments viennent compléter le profil de Catin Varenes ?

.....

3 - Quelle procédure Catin Varène doit-elle accomplir avant d'être interrogée ? Selon vous est-elle toujours d'actualité ?

.....

4 – Quelle est la position de Catin Varenes face aux accusations ? Justifiez votre réponse.

- Elle reconnaît les faits
- Elle réfute les accusations

.....

.....

.....

Document 2

SENTENCE DES CAPITOULS 15 juin 1784



Mairie de Toulouse, Archives municipales, BB273
(détail)



Compréhension du texte

1 – Que signifie *sentence* ?

- Une décision rendue par un tribunal
- Un ordre de quitter la ville

2 – Qui rend la sentence ? A quelle date ?

☞

3 – Dans quel lieu de la ville Catin Varenes prend t-elle connaissance de la sentence ?

☞

4 – A quoi est condamnée Elisabeth Combertigues dite Catin Varenes ?

☞

☞

☞

☞

5 – Comment réagit-elle à l'annonce de la sentence des capitouls ?

☞